

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

4^e CONFÉRENCE RÉGIONALE DES DIRECTEURS DES SERVICES STATISTIQUE ET PLANIFICATION

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 22-26 juillet 2013)

**SÉANCE 5 : Des outils et des systèmes statistiques nouveaux et innovants sont adoptés –
Mise à l’essai de nouveaux modules thématiques dans le cadre de l’enquête (hybride) sur les
conditions de vie océaniques à Vanuatu**

(Document présenté par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)

RÉSUMÉ

1. Ce document a pour objet de présenter un résumé des résultats de l’essai de deux nouveaux modules thématiques dans le cadre de l’élaboration de l’enquête (hybride) sur les conditions de vie océaniques à Vanuatu. Ce prototype d’enquête a été élaboré pour répondre à trois objectifs :
 - a. mettre au point un protocole d’enquête auprès des ménages pouvant être utilisé dans l’ensemble du Pacifique, ce qui contribuerait à la production de statistiques comparables sur le développement des secteurs clés et permettrait de donner suite au vœu prioritaire formulé par les chefs d’État et de gouvernement océaniques dans le premier Plan pour le Pacifique ;
 - b. associer les éléments centraux des grandes enquêtes sur les ménages, et fournir ainsi aux pays le moyen d’accéder aux principaux indicateurs nationaux et internationaux du développement, qui sont nécessaires aux activités de suivi et à l’établissement de rapports sur l’efficacité des politiques et les avancées du développement ;
 - c. rassembler les principaux indicateurs statistiques au sein d’une seule et même enquête, réduire les coûts de collecte de données, procéder plus fréquemment au recueil d’informations et faire rapport sur l’efficacité des politiques et les avancées du développement à une fréquence de moins de cinq ans.

Principales réalisations

2. Recueil efficace d’informations sur les *pratiques culturelles*, ce qui permet aux pays d’avoir accès, pour la première fois, à des données témoignant de la prévalence actuelle de *la connaissance et de l’utilisation des langues autochtones, des savoir-faire traditionnels, de l’accès des populations aux terres, aux forêts et aux ressources marines relevant de la propriété coutumière et de l’utilisation qui en est faite* ;
3. Recueil de données sur les huit indicateurs minima du développement national concernant la culture et les populations, un domaine pour lequel il n’existait jusqu’ici aucune source régulière de données.

Principales difficultés rencontrées

4. Aucun problème réel à signaler, si ce n’est qu’il reste à convaincre les décideurs politiques et les statisticiens que la collecte régulière de données culturelles ne coûtera pas des fortunes, et qu’au contraire, elle livrera des enseignements précieux sur le développement culturel ainsi que des informations contextuelles des plus utiles permettant une analyse plus fine des politiques sociales et économiques.

Recommandations

5. Comme les pays conduisent tous régulièrement des enquêtes auprès des ménages et que les Océaniques sont fiers de leurs racines et de leur patrimoine culturel, les enquêtes sur les ménages devraient systématiquement inclure ce module qui constituerait un précieux baromètre du développement social et culturel.